

COMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Souscriptions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Phacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

WT 28528

Déclaration de Maladie : N° S19-0018318

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 431

Société : R.A. 17

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL FANTISS Date de naissance : 1938

Adresse : Rue 67 n° 2 EL ALIA 2 C.1.5.4 EL OULEMA

Tél. : 06.77.52.69.54 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr.Othmane KHATIB
Médecin Généraliste
Diabetologue
Rue 78, Bd.Tansiti N 73 - 75 Della casa
Tel: 05 22 09 11 63

Date de consultation : 05/05/2022

Nom et prénom du malade : EL FANTISS AH 22 JUN 2022 Age : 81

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HFA - Arthralgie - TR. hém - Axa - Crural

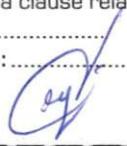
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 1

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/05/2022

Le : 26/05/2022

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien
Au fournisseur

LYS PHARMA SARL AU
TAHIRI-JOUTI Jaouad
Docteur en Pharmacie
687, angle Bd. Oued Sebou
et Rue 150, El Oulfa
CASABLANCA
Tél: 05 22 90 50 09 - Tél/Fax: 05 22 90 88 97

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bil

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H

[Création, remont, adjonction]

tionnel, très spécifique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES COINS

DATE DU
DEVIS

الدكتور عثمان الخطيب
طب العام

Docteur Othmane KHATIB
Médecine Générale

Diplôme universitaire de diabétologie.
Certificat universitaire d'échographie générale

شهادة جامعية في داء السكري
شهادة جامعية في الفحص العام بالصدى

الدار البيضاء في ٢٠١٥/٥/٢٥

Certificat universitaire d'échographie générale

*lys PHARMA SARL
TAHIRI-JOUTI Jibril
Docteur en pharmacie
687 angle Bd. Oued Sebou
et Rue 150, EL Oulfa
CASABLANCA
Tél. 05 22 90 88 97*

6 118001 182356
98-180 DH

68,10 DH
1273500
Maphar
Sm 10 5

10, Route Côtier 111,
Zénata Ain sebaa Casablanca
enoretic 50mg/12.5mg
30cp mv
P.V.: 68.10 m...

118001 182350

1910 ① Tenorific 1's

~~X3
204.30~~ ② Anglor-1.5

~~491
x 3
193, 93~~ No trophy **15**

~~134.8°~~ 26
~~2.6965~~ (4) Flex tonics **1's**

Arthrosphaera's

زنقة 78، شارع تنسيفت رقم 73-75 - الألفة - الدار البيضاء
Rue 78, Bd. Tansift N° 73 - 75 Oulfa - Casa - Tél./Fax : 05 22 09 11 89

6 Cicafish **NS** Cane repartia 115 01-2024
135.00 3612620908218

135.00 87.00 87.00- B6 80- **NS** Solifij Lm 01-2024

LOT: 190411
DLUO: 11/2022
87.000Dhs

Dr. Othmane KHATIB
Medecin Diabetologue
Rue 78, Bd. Tansir N 73 - 75 Oulfa - Casablanca
Tel: 05 22 09 11 89

LYS PHARMA SARL AU
TAHIRI-JOUTI Jaouad
Docteur en Pharmacie
687, angle Bd. Oued Sebou
et Rue 150, El Oulfa
CASABLANCA
Tél: 05 22 90 50 69 - Tél/Fax: 05 22 90 88 97



Lot:
DLC: FTB09/19
09/2022
P.P.C : 183,00 DH

LOT:0029
PER:12-22
PPC:95.00 DH

Lot:
DLC: FTB05/19
05/2022
P.P.C : 183,00 DH

134180
LOT: 142714
EXP: 12-2023
PPV: 134-80

134180
LOT: 142721
EXP: 12-2023
PPV: 134-80

PPV: 43DH00
PER: 01/22
LOT: J042



PPV 43DH00
PER 09/21
LOT 12067



PPV 43DH00
PER 09/21
LOT 12067

